VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage,

Nos 2325 et 2327 rue Terpsichore et

Cottage Simple,

2727 rue Washington,

Dans l'affaire de Mme George Ivor vs Justice Nocta et als.

No 55,046—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 22 décembre 1897 par l'Hon. W. H Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites à savoir—

1o Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'filet borné par les rues Terpsichore, Mesopomène, Howard et Freret, et désigné comme lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, étant composé d'une partie des lots Nos 12, 13 et 14 sur un plan original de George T. Wilbar, ancien voyer, sur un certain plan dressé par C A Heddin, architecte, en date du 5 février 1855 et déposé en l'étude de M. Grivon, notaire.

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'filet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Clara, et désignés comme lots Nos 7 et 8, et mesurant chacun 30 pieds, 4 pouces et 6 3/8 lignes sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiers de l'intérêt des mineurs dans les propriétés ci-dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérêt seront vendus comme suit: un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer pour les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 25 JANVIER 1898,

Propriété du troisième district occupée comme vacherie.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Henry Brink No 54,979 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publique:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville dans l'filet borné par les rues Nouvelle Orléans, Allen (anciennement St Bernard), Rocheblave (anciennement Vert) et Tonti (anciennement Force). Laquelle dite portion de terre, mesure 31pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la dite rue Nouvelle Orléans, sur une profondeur et façade à la rue Rocheblave (anciennement Vertu) de 42 pieds 8 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et façade à la rue Tonti (anciennement Force) de 107 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout conformément à et comme il est subdivisé en trois morceaux de terre séparés sur le devis et arpentage de Edgar Pilié, assistant voyer de ville, en date du 20 décembre 1897 [désigné par les lettres A, B et C dudit devis et arpentage].

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an, au billet de l'acquéreur, à son propre ordre, daté le jour de l'adjudication et endossé par ledit encanteur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de sa date et garanti par les liens du vendeur, et le privilège et hypothèque sur la propriété vendue, ensemble avec les autres clauses de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1898, en sus et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent de dépôt sur le prix d'adjudication déposés au moment de l'adjudication à l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant George J. Unterreiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 déc—25 26—jan 2 9 16 23 24 25

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES

Coin des rues Lapeyrouse et Dupré,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Lapeyrouse.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1612-1614 rue Lapeyrouse.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898,

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, daté et signé le 23 décembre 1897, et adressé A. L. Onorato, encanteur, nous vendrons à l'enchère public, à l'heure et endroit mentionné, les propriétés ci après décrites.

1o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896, et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville; le dit lot 1 mesure 30 pieds, et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2o Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3o LOT 3, dans le même filet, touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté, etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4o Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'filet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'filet 1576; les dits lots mesurant 189 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions Comptant; l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire, un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs,

824 rue Commune.

26 déc—26 27—jan 4 11 1895

Marais de Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans, 1897—Avis de vente annuelle des [illegible] pour l'élection [illegible] Jeudi, 6 janvier 1898, de [illegible] coin Villeré et [illegible] janvier 1898, de [illegible] midi.

[illegible] JEBDA, Président.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal 923 rue Erato,

Entre les rues Annonciation et Constance (l'arrière rue étant la rue Galennie).

Veuve Aunie W. Anderson vs Veuve et héritiers de Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,869 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Erato, anciennement Melicerte, Constance, Annonciation et Galennie anciennement Bartholomew, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq demi lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.
26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Bronson.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encchère publique, le LUNDI 3 janvier 1898, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [5me District], la propriété ci après décrite, à savoir.

Tout les droits, titre et intérêt de Robert Bronson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, Juge de la Cour Civile de District Division E, le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Bronson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur, dans le procès intitulé Robert Bronson vs E. G. Rebentisch, 53,584 de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, pour la somme de neuf ($19,60) dollars et soixante centes No poursuites frais.

Conditions—Comptant sur les lieux. dix.

N. E. HUMPHREY, et
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
21 déc—21 27—3 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 8me jour de décembre 1897, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire suivante intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir—Mary A. Coile, femme etc., de C. W. Coffin, son mari—No 4,640—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée—Présents, Jno C. Wickliffe, Esq, avocat pour la plaignante défendeur en sa propre personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la Cour considérant l'évidence produite et la loi applicable dans cette affaire et pour des raisons verbalement assignées,

Il est ordonné adjugé et décrété que la plaignante Mary A. Coile, femme de Charles W. Coffin, qu'il y ait jugement contre ledit Charles W. Coffin son mari, pour dissoudre la communauté des gains et acquis maintenant existant entre eux et qu'elle soit et est par la présent, séparée des biens de son mari et reprendre la direction de ses propres affaires.

Il est de plus ordonné que toutes les demandes respectives de la plaignante soient suspendues dans cette affaire de non lieu; le défendeur payant tous les frais des procès

Jugement rendu le 8 décembre 1897.

Jugement signé le 14 décembre 1897.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingt-unième jour de décembre, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 déc—22 28—11 15 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne 7 décembre 1897.

Signé: FRED. D. KING
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
9 déc—9 26—janv 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

New Orleans Cotton Exchange vs Johnson & Co.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la chambre No 12, quatrième étage de la bâtisse du Cotton Exchange, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, le MARDI, 28 décembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un type-writer et une casse, un éventail électrique, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
18 déc—18 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, A l'enchère publique.

MERCREDI, 29 décembre 1897, à 10:30 A. M., au No 2625 rue N. Rampart près Port, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté 2 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Smith, No 54,711 du dossier de la dite cour—

Tout et ses articulier les effets mobiliers et meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO,
Encanteurs, bureau 932 rue Commune.
19 déc—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'filet No 342, borné par les rues Ursulines, St Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 19 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
B. McCloskey, avocat pour le plaignant.
17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Tonti, désignés comme lots Nos 5 et 6, sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 décembre 1874; les dits deux lots se joignent et mesurent conformément au dit plan chacun vingt-quatre pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll,
Avocats pour les Plaignants.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de la trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de la cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente-neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2 et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante-sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1o L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son endos le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, de la Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars ($140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M O Bk. 569 folio 169)

2o Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat du plaignant.
23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Vaste Propriété de Résidencee de Valeur du Sixième District.

Connue comme No 1544 de l'Avenue Henry Clay, encoignure Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon,

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'filet désigné par le No municipal 67 (Burthe-ville) borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun désignés par les lots 14, 15, 16, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John E. Brown, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
B. McCloskey, avocat pour le plaignant.
17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'INTERET D'UNE RAISON SOCIALE.

E. B. Williams vs H. F. Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,787—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre le plaignant et en faveur des défendants sur leur demande en reconvention à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de E. B. Williams dans et à la maison de commerce de E. B. Williams et Cie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17 23 27 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Prytania,

Entre les rue Harmonie et Pleasant, dans l'filet borné par les dites rues et la rue St-Charles.

William G. Taylor vs Warren H. Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 30 nov 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1o Le joli cottage double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut contenant 9 chambres, aliées etc., dans le Sixième district de cette ville, dans l'filet qorné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petits moyens.

2o A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, pour les 7/8 d'intérêt des héritiers mineurs un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisés pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandro, comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Forman, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'filet No 310 borné par les rues Orléans, St. Pierre, Rocheblave et Tonti. Le dit lot est désigné par le numéro quatorze et mesure trente pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces trois lignes et demie entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du plaignant
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de valeur du Troisème District,

Connue comme No 2629 rue N. Remparts entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

Thomas J. Duggan, agent, vs Joseph F. L. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 55,103—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'filet borné par la rue Enghien, maintenant avenue Lafayette, les rues Port, Bons Enfants, maintenant St-Claude et Amour, maintenant Rampart; le dit lot est désigné par la lettre H dans l'filet No 367, sur un devis fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, le 16 janvier 1895 et mesure, en mesure américaine, conformément au dit plan vingt-six pieds six pouces de face à la rue Amour, maintenant Rampart, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant
24 déc—24 31—jan 7 14 21 27

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples Nos 1917 et 1921 rue Touro, Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'filet borné par les rues Touro, Français, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. B. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1886, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire de cette ville, en date du 18 juillet 1892.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, à un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt; l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 28—jan 4 11 18 25

Succession de Charles Gehlbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,099—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. B. Gehlbach, Administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Hughes & Favrot, Avocat.
24 déc—24 28—jan 1

AVIS.

Nouvelle-Orléans, le 25 décembre 1897.

Le mort de notre principal associé, M. J. G. SPOR, ne causera aucune interruption dans les affaires de notre maison qui seront conduites comme par le passé.

26 déc—1 sem J. G. SPOR & CO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Le Beau Cottage Double, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philomène Delandro vs Paul Delandro et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 54,682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 30 nov 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1o Le joli cottage double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut contenant 9 chambres, aliées etc., dans le Sixième district de cette ville, dans l'filet qorné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petits moyens.

2o A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, pour les 7/8 d'intérêt des héritiers mineurs un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisés pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandro, comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Forman, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 37 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds et 7 lignes.

Les améliorations, connues par les Nos 1111 et 1113 rue Louisa, consistent en un joli et confortable cottage double en bois, etc.

2o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y